



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

N/réf. : 10.03.04_2026

No 37-2026 – Séance du 29 septembre 2026

Boucllement du préavis n° 07-2025 concernant le stand de tir 300 m de Blonay, remplacement de 6 récupérateurs de balles, pour un montant total de CHF 123'000.-

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Par la présente communication, la Municipalité vous informe du boucllement du préavis mentionné ci-dessus, soit :

- **Remplacement de 6 récupérateurs de balles au stand de tir 300 m de Blonay, pour un montant total de CHF 123'000.-**

Préavis voté	CHF	123'000.00
Montant dépensé	CHF	112'803.65
Montant non dépensé	CHF	10'196.35

L'amortissement du préavis a été prévu sur 10 ans et est toujours en cours.

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

S. Krebs



Le secrétaire

J.-M. Guex

Blonay, le 8 septembre 2026

Délégation municipale : M. Charles Morard, municipal

Copie : Bureau du Conseil communal - Cogest - Service des finances